

**Assemblée générale**

Distr. générale  
14 janvier 2009  
Français  
Original : anglais

---

**Dixième session extraordinaire d'urgence**

Point 5 de l'ordre du jour

**Mesures illégales prises par Israël à Jérusalem-Est occupée et dans le reste du territoire palestinien occupé****Lettre datée du 8 janvier 2009, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement et conformément aux vues exprimées par l'Indonésie dans la déclaration qu'elle a faite à la reprise de la réunion d'urgence du Conseil de sécurité, le 7 janvier 2008, j'ai l'honneur de demander la reprise, à la date qui sera jugée la plus appropriée, de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale en vue d'examiner la situation à Gaza.

(Signé) R. M. Marty M. Natalegawa

---

